



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Constitution européenne

Question écrite n° 50965

Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la volonté du Gouvernement d'informer les Français sur le contenu du texte de la Constitution européenne avant de le soumettre à leur vote par voie référendaire. Il lui demande quels moyens elle entend donner à cette demande légitime des citoyens.

Texte de la réponse

La campagne d'information et de débats sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe a été ouverte le 8 novembre dernier. Elle vise, d'une part, à informer les Français sur les principaux éléments du traité ; d'autre part, à susciter au sein de la société civile un débat pluraliste sur la construction européenne en général et le traité en particulier. Dans cette perspective, des supports diversifiés sont proposés. Le texte du traité constitutionnel est depuis le 9 décembre en consultation dans les mairies et les bureaux de poste. Plusieurs brochures d'information sont également disponibles. Un site internet grand public a été ouvert en novembre, spécialement dédié au traité constitutionnel (www.constitution-europeenne.fr). Un centre d'appel est également en place depuis la mi-novembre. Cet effort de pédagogie se poursuivra en 2005, notamment avec des actions d'information dans les médias. Parallèlement, le Gouvernement entend favoriser le débat sur le traité constitutionnel et la construction européenne. Un dispositif est ainsi mis en place pour susciter l'organisation de débats sur l'ensemble du territoire. Outre les documents et matériels d'information déjà mentionnés, de « grands témoins », reconnus pour leurs compétences et leurs expertises en matière européenne, contribueront aux débats. Une « mission Europe », placée auprès des ministères des affaires étrangères et des affaires européennes, a été constituée pour animer et coordonner l'ensemble de ces initiatives. De façon générale, le Gouvernement entend conduire cette campagne d'information dans un esprit de pluralisme et de neutralité.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lemasle](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50965

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8917

Réponse publiée le : 25 janvier 2005, page 752